



Direction
Référence : EAU-AUT-11-0660
Dossier suivi par : Unité Autorisations - VDO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de
Walferdange
Place de la Mairie
L-7201 Walferdange

Esch-sur-Alzette, le **- 5 NOV. 2025**

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Kuwait Petroleum S.A.
Objet	Gestion des eaux dans le cadre de la démolition, la reconstruction et l'exploitation d'une station de distribution d'essence et de gasoil à Bereldange
Localité(s)	Bereldange
Commune(s)	Walferdange

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Pour l'Unité Autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés